Listen to this article

Dieu *« a fixé un jour où Il jugera le monde selon la justice, par l'homme qu'Il a désigné,*

***ce dont Il a donné à tous une preuve certaine en le ressuscitant des morts. »* – Actes 17:31 –**

Une idée très vague et mal définie règne au sujet du jugement. L'opinion généralement admise est que Christ viendra sur terre, qu'Il prendra place sur un grand trône blanc, et qu'Il mettra saints et pécheurs en rang ou à la file devant Lui pour être jugés au milieu de grandes convulsions dans la nature et bouleversements divers, que les pécheurs apeurés seront ramenés des profondeurs terrestres pour se voir condamnés à leurs destins de souffrances éternelles, alors que les « saints » seront amenés du ciel pour être témoins de la misère et du désespoir des condamnés, qui tous du reste avaient déjà reçu leur condamnation lors de leur mort.

Quant au temps que l'on accorde à ce jugement des milliards d'humains ayant vécu sur terre, on lui applique une durée « d'un jour » de vingt quatre heures. Conception totalement en désaccord avec la Parole inspirée, tirée d'une fausse interprétation toute littérale de la Parole de notre Seigneur sur les boucs et les brebis. (Matthieu 25:31-46).

Elle nous démontre toute l'absurdité consistant à appliquer (et aller jusqu'à enseigner) une interprétation littérale à ce langage figuré. En acceptant pareilles conceptions, nous devrions remplacer les humains par de véritables brebis et de

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

véritables boucs. Appliquons donc alors une interprétation intelligente, propre à s'accorder avec l'ensemble des données bibliques sur toute la question.

Le terme « Jugement » signifie plus que rendre simplement un verdict.

Il renferme l'idée d'une épreuve ainsi que d'une décision basée sur cette épreuve, ce qui concorde avec le terme original grec.

Le mot « jour » bien qu'ordinairement compris comme durée de vingt quatre heures, est employé dans les Ecritures pour signifier « toute » période de temps déterminée ou particulière. On le retrouve diversement, par exemple « Jour de Noé » ou « Jour de Luther », « Jour de Washington » etc, etc.

Tout le temps de la Création est appelé « jour » ; (1er jour, 2ème jour, etc…). Les périodes de divers événements, si différentes soient-elles les unes des autres, sont exprimées bibliquement par le terme « jour ». Se laisser aller à l'imagination que toutes les périodes dont parlent les Ecritures sous le terme « jour » furent ou seront de 24 heures, dépasse la compréhension.

Celui qui veut consulter avec soin une concordance complète, aux mots « Jour du jugement », notera le genre et la somme de labeur qui doit s'accomplir durant cette période et sera aussitôt convaincu de l'absurdité de l'idée commune des 24 heures et de la nécessité de donner au terme « jour » une signification plus large et circonstancielle.

L'EGLISE DE CHRIST.

Avant de poursuivre, nous devons examiner maintenant ce qu'est « l'Eglise de Christ », dont les Ecritures nous parlent fréquemment, sa formation, qui sont ses membres, sont-ils nominalement prédestinés ?

Lorsque Jésus était parmi ses disciples, son activité, avant d'accomplir son grand sacrifice pour le salut de l'humanité, était de rassembler un groupe d'hommes pieux, dont les conditions de cœur les désignaient pour l'œuvre à laquelle le

Seigneur allait les destiner et les charger après les avoir dûment instruits. Il est important de faire, dès le départ, une distinction bien nette entre l'instruction qu'Il donnait à ses élèves les disciples et les discours et actes miraculeux qu'Il faisait à la population. C'est précisément cette conjonction des deux activités qui a conduit les hommes sur une fausse voie, ce qui les prive aujourd'hui d'une grande partie de bénédictions.

La plupart des organisations de la chrétienté nominale se prétendent individuellement être LA désignée, l'authentique Eglise de Christ selon la Bible.

Cette prétentieuse revendication a conduit nombre d'entre elles, à s'octroyer des noms et titres tels que : « Eglise de Dieu », « de Christ », « Universelle », « de Jéhovah », etc… De quoi s'égarer dans cette multiplicité labyrinthique de dénominations, que cela plaise à Dieu ou non. L'Eglise dont il est question dans les Ecritures n'a absolument rien de commun avec cette forêt de propositions doctrinales qui depuis dix-neuf siècles ne fait que de désorienter le monde, jusqu'à le jeter dans la plus déplorable incrédulité, sinon à l'ouvrir aux doctrines païennes — : Evolution, réincarnation, spiritisme, paradis célestes divers, etc, etc…

Les privilèges destinés au peuple d'Israël, en tant que peuple élu, ayant été vilipendés et méprisés au cours des siècles, il n'était plus possible pour Dieu de leur accorder les prérogatives qui leur étaient promises moyennant une parfaite fidélité. Dieu décida la réalisation d'un corps de participants à la nature divine (2 Pierre 1:4) tiré du milieu des nations. *« Simon a raconté comment Dieu a commencé de visiter les gentils pour y choisir un peuple consacré à son nom. »* (l'original grec dit « POUR » son nom), (Actes 15:14). La version Segond disant *« qui portât son nom »* n'est pas une traduction conforme à l'original.

Il est évident que l'accession à une position si élevée n'est pas offerte sans mise à l'épreuve d'une grande loyauté envers Dieu et ses ordonnances.

Ce corps qui prit forme avec les douze Apôtres allait devenir l'EGLISE DE CHRIST et doit comprendre selon les Ecritures 144 000 membres (Apocalypse 7:4 ; 14:1, 3).

Les nombreuses citations directes ou prophétiques sont suffisamment explicites pour faire comprendre aux hommes que le rétablissement de l'humanité se fera sur

terre. L'homme fut créé pour elle, et elle pour l'homme. Aussi est-il fort regrettable que ceux qui s'engagent dans la voie de l'enseignement biblique méconduisent le peuple par des conceptions si discordantes d'avec les données scripturales.

Jamais durant son séjour parmi ses disciples, Christ n'a donné à l'homme, ou au monde, le moindre espoir céleste. Par contre, sa mort est un gage de résurrection, et par cette forme de rachat Christ a donné à l'homme un droit au retour à la vie sur terre (Psaume 90:31 ; Esaïe 26:19 ; 45:12 ; Jérémie 31:15-17 ; Osée 13:14 ; Luc 14:14 ; Jean 5:21, 28, 29) et pas ailleurs. Pour démontrer à ses disciples son pouvoir de ramener le monde à la vie, Jésus ressuscita des morts parmi ceux du peuple. Il leur démontra également par des guérisons de diverses natures, la parfaite condition dans laquelle vivra le ressuscité. En fait la population Le suivait, sinon par curiosité, du moins pour tirer quelqu'avantage de ses miracles. La forme d'entretien qu'Il avait avec ses disciples différait complètement d'avec celle qu'Il avait avec le peuple. A ce dernier Il parlait d'une façon quasi énigmatique, puis se retirait avec ses disciples pour les éclairer sur la signification de son discours. Au peuple Il parlait, aux disciples Il enseignait ; à eux étaient réservées des promesses non destinées au monde, eux qui devenaient les piliers de son Eglise : *« Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père ; Si cela n'était pas, je vous l'aurais dit. Je vais vous préparer une place. Et lorsque je m'en serai allé et que je vous aurai préparé une place, je reviendrai et je vous prendrai avec moi, afin que là où je suis, vous y soyez aussi.»* (Jean 14:2, 3).

Jésus dit bien « plusieurs », ce qui signifie un nombre délimité et non pour toute la population. Dans sa merveilleuse prière sacerdotale, Jésus déclara clairement : *« Je ne prie pas pour le monde, mais pour ceux que tu m'as donnés »* (Jean 17:9) . N'avait-Il pas déjà spécifié que personne n'était monté au ciel ? Puis : Il prie encore : *« Ce n'est pas pour eux seulement que je prie, mais encore pour ceux qui croiront en moi par leur parole, afin que tous soient un* (unis) *comme toi, Père, tu es en moi* (uni avec moi de cœur et d'esprit)*, et comme je suis en toi, afin qu'eux aussi soient un (unis) en nous »* (versets 20 et 21) ; et encore, *« Père je veux que là où je suis, ceux que tu m'as donnés soient aussi avec moi, afin qu'ils voient ma gloire … »* (verset 24). Tout dans cette prière montre que cette position céleste n'appartient qu'à un nombre limité, que des conditions spéciales sont requises pour obtenir ce sublime privilège. Quelles sont-elles ?

Qu'il soit tout d'abord bien compris et retenu que l'appartenance à une organisation religieuse quelconque, ou secte, n'est en aucun cas, une condition d'admission à cette sublime institution. Aucune église de ce monde n'a le droit, ni le pouvoir de revendiquer cette prérogative (1 Corinthiens 1:24 ; Romains 1: 5-7 ; Hébreux 9:15).

Etre profondément attaché de cœur et d'esprit à Dieu et au Seigneur Jésus-Christ, avoir foi dans les mérites de son sacrifice, être prêt(e) à servir le Seigneur fidèlement et selon les seules directives enseignées par Lui seul, à l'exclusion de toute forme doctrinale étrangère à la sienne et, bien entendu, pouvoir répondre à ce « Haut-Appel » (Jean 6:44-46), voilà ce que signifie « croire en Christ ».

Répondre ne signifie nullement se cloîtrer sous quelque forme que ce soit ! Ni Christ ni les disciples, pas plus que les chrétiens des premières ecclésias ne se sont enfermés ! Tout au contraire, ils ont œuvré dans le monde sans y appartenir (Jean 15:19). Tout comme le monde, grâce au sacrifice rédempteur, l'appelé a reçu le droit à la résurrection. Ce droit (ou aspiration terrestre) il en a fait don définitif au Seigneur (don qu'il ne peut plus retirer), mais en échange, il lui est assuré une espérance céleste par la première résurrection (Apocalypse 20:5). Il marchera en nouveauté de vie (Romains 6:3-11) comme participant à la mort de Christ.

Cet appel est strictement individuel tout comme la réponse est une prise de position strictement personnelle.

Il est évident, qu'en connaissance de cause, l'appelé ne peut plus demeurer en accord avec les doctrines religieuses de la chrétienté nominale de ce monde condamné. Il répondra à l'injonction du Seigneur : *« Sortez du milieu d'elle »* (Esaïe 52:11, 12 ; Jérémie 51:6, 7, 45 ; 2 Corinthiens 6:17, 18 ; Apocalypse 18:45).Le témoignage de l'instauration du Royaume de Dieu sur terre, la présence effective de Christ, sont à la base de l'activité de celui – ou celle – qui s'est engagé(e).

Nul ne peut prétendre être définitivement élu dans le « Corps de Christ ». Seul le Seigneur apprécie et décide en fin de compte. C'est pourquoi Paul recommande à ses frères et soeurs dans la foi de rester vigilants dans cette course terrestre, afin de ne pas perdre la couronne réservée au « plus que vainqueur » : *« Ne savez-vous pas que ceux qui courent dans le stade courent tous, mais qu'un seul remporte le*

prix. Courez de manière à le remporter. » (1 Corinthiens 9:24). Cette recommandation de Paul fait ressortir que bien des candidats à la couronne n'arrivent pas jusqu'au bout. Ecoutons Paul à la fin de sa course terrestre : *« Le moment de mon départ approche, j'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. Désormais la couronne de justice m'est réservée. Le Seigneur, le juste Juge me la donnera dans ce jour-là, et non seulement à moi, mais encore à tous ceux qui auront aimé son avènement. »* (2 Timothée 4:6-8).

Que peut-il arriver, si par manque de zèle, vaincu partiellement par les attraits du monde, ou un relâchement dans les activités qui sont les siennes, le « candidat » n'atteint pas la couronne qui donne accès au trône avec Christ ? Sera-t-il rejeté ? Non pas. La Parole nous éclaire sur cette question. Jean nous montre *« une grande foule DEVANT le trône* (non SUR le trône) *que personne ne pouvait compter, de toute langue. »* Ce sont ceux qui n'ont pas atteint la couronne, et, avec les anges servent le Seigneur et ceux qui sont sur le trône. Ainsi pouvons-nous constater que le Seigneur dans sa grande bonté ne rejette pas purement et simplement ces « coureurs malchanceux par leur faiblesse » (Apocalypse 7:13-17).

Tout autre cependant est le cas de celui qui s'étant engagé (souvent trop spontanément, à la légère) et après avoir accepté les bénédictions du Seigneur, lui avoir fait « don » de son droit à la vie terrestre, retire son engagement pour retourner aux plaisirs du monde. Celui-là n'a plus rien à espérer. Perdre le droit à la vie terrestre qu'il a abandonné au Seigneur, perdre le droit à une aspiration céleste par reniement de son engagement, que lui reste-t-il ? : Une perte définitive de la vie (Hébreux 6:4-12 ; 10:26-31). Mieux eut-il valu pour lui de ne jamais avoir convoité une telle gloire sans réfléchir. On ne joue pas avec les choses de Dieu.

Les décisions divines ont fixé le nombre de ceux qui devaient être élevés à cet ordre suprême, le « Corps de Christ » à cent quarante-quatre mille membres.

Dieu décida de ce « que devaient être les conditions valables » pour s'assurer de son appel et son élection à une place dans cette assemblée si hautement honorée. Quant au reste tout a été remis à Christ qui agit actuellement comme le Père l'a fait jusqu'ici (Jean 5:17). En clair, celui qui remplit les conditions de cœur et de sentiment envers le Père est parfaitement susceptible de ressentir cet appel divin

(Proverbes 23:26 ; Matthieu 22:36, 37), à lui d’y répondre ou non.